

Le plan d'urgence de la FEDENE pour répondre à la crise énergétique : 27 mesures, dont 15 avec effets immédiats

Communiqué de presse - 21 avril 2026

En France, la chaleur représente près de la moitié de notre consommation énergétique, et les deux tiers de celle-ci sont encore produits à partir d'énergies fossiles. Cette situation rend les entreprises, les ménages et les collectivités vulnérables à la hausse du prix du gaz constatée depuis le début du conflit en Iran.

Compte tenu des impacts significatifs et durables de la crise actuelle sur les prix de l'énergie, tous les leviers de diminution de notre dépendance aux énergies fossiles doivent être actionnés.

Dans cet esprit, la FEDENE présente un plan d'urgence qui comprend deux volets :

1. **La sobriété et l'efficacité énergétique**, pour baisser la consommation d'énergie ;
2. **La décarbonation de la chaleur**, notamment en mobilisant davantage les énergies renouvelables et de récupération thermiques.

Un plan d'urgence pour répondre à la crise actuelle et se prémunir contre les suivantes

Plus de la moitié des mesures présentées dans ce plan d'urgence peuvent être mises en place dès maintenant avec un effet immédiat sur la baisse des consommations de gaz. Une partie des mesures vise un changement plus structurel de notre système énergétique, pour diminuer durablement notre dépendance aux énergies fossiles. Ainsi, ce plan s'inscrit dans une stratégie de long terme en complément du Plan national d'électrification.

Chaque mesure du plan d'urgence est accompagnée d'une pondération de la rapidité de ses effets (dès à présent et pour les prochaines saisons de chauffe), de l'impact attendu, du niveau de complexité de sa mise en œuvre et enfin du coût pour les finances publiques.

Sobriété et efficacité énergétique : renforcer le pilotage, cibler les actions de rénovation, recourir à des engagements de performance

Ces propositions s'appuient sur le travail mené lors de la précédente crise énergétique pour élaborer le Plan de sobriété du Gouvernement, dont les résultats ont été mesurés. Elles reposent sur :

- **Un renforcement des actions de pilotage et de gestion des installations énergétiques** avec un effet quasi immédiat sur la baisse de la consommation : par exemple, décaler le démarrage de la période de chauffe de quelques semaines ;
- **Le ciblage des actions de rénovation énergétique et des soutiens correspondants** : par exemple, cibler les aides MaPrimeRénov' Copro sur les bâtiments les plus énergivores ;
- **Le recours à des engagements de performance sur ces bâtiments afin de garantir la baisse des consommations et la maintenir dans la durée** : par exemple, en incitant les acteurs privés et publics à recourir au Contrat de Performance Énergétique.

Décarbonation de la chaleur : débloquer les projets, massifier les solutions dans les bâtiments et l'industrie, renforcer les synergies électricité/chaleur

Ce volet repose notamment sur des mesures visant à :

- **Débloquer le volume conséquent de projets en attente**, par exemple en renforçant les moyens humains au sein des services instructeurs pour libérer le potentiel de projets de géothermie profonde ou encore en affectant une enveloppe complémentaire « urgence décarbonation » au Fonds chaleur ;
- Soutenir la massification du **déploiement des solutions de chauffage vertueuses dans les bâtiments**, avec la transition du parc de logements équipés de chauffage individuel vers des solutions collectives ;
- **Renforcer les synergies entre électrification et déploiement des énergies thermiques renouvelables** en encourageant les solutions de stockage thermique ;
- Accélérer la contribution de l'électricité à la décarbonation des réseaux de chaleur et le **déploiement de solutions de décarbonation thermiques dans le secteur industriel**.

« Les solutions que nous proposons se construisent dans les territoires : c'est à cet échelle que nous pouvons piloter la consommation, et à cette échelle que se trouvent les ressources renouvelables (géothermie, chaleur industrielle, chaleur fatale issue des déchets, chaleur solaire, bois-énergie...) que nous pourrions substituer aux énergies fossiles, et c'est également là que se créeront des emplois. » **Pascal Guillaume, Président de la FEDENE.**

Découvrir le plan d'urgence de la FEDENE : [cliquez ici](#)